

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BLOU

SEANCE DU MARDI 19 MARS 2019

L'an deux mille dix-neuf, le dix-neuf mars à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLOU, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Mairie, sous la Présidence de Madame Marie SEYEUX, Maire.

PRESENTS : Mesdames et Messieurs SEYEUX Marie (*procuration d'E. NOUVELLET*) – RETIF Jean-Philippe – BOIREAU Christophe - RICHET Marie-Christine – LEBEAUPIN Christophe - POIRIER Jean-Marc (*procuration de J. GUION*) - DE BRITO Maria-Rosa - RAIMBAULT Fabrice - HERVE Véronique - LAMBERT Philippe - SAINT-JEAN Stéphanie.

EXCUSES : MM. NOUVELLET Elisabeth (*procuration à M. SEYEUX*) - PLANCHENAU Florence - GUION José (*procuration à JM. POIRIER*) - DANGUY Dominique.

ABSENT : /

SECRETAIRE de SEANCE : M. BOIREAU Christophe.

Le PV du dernier conseil est adopté à l'unanimité.

❶ VOTE DU COMPTE DE GESTION 2018 DU TRESORIER

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, déclare que le COMPTE de GESTION du Budget de la Commune, pour l'exercice 2018 dressés par Mme LEHEC, Trésorier, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

❷ VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Mme SEYEUX ne prend pas part au vote et quitte la salle.

Le CONSEIL MUNICIPAL de BLOU, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents a voté et arrêté les résultats définitifs du COMPTE ADMINISTRATIF 2018 du budget de la Commune qui présente les résultats suivants :

↳ SECTION de FONCTIONNEMENT

⇒ Recettes	641 602.75 €
⇒ Dépenses	550 407.40 €
⇒ Excédent N-1 reporté	467 833.37 €
⇒ Intégration résultat assainissement	4 636.93 €
⇒ Solde 2018 avant affectation	563 665.65 €

↳ SECTION d'INVESTISSEMENT

⇒ Recettes	68 808.64 €
⇒ Dépenses	277 125.07 €
⇒ Solde N-1 reporté	7 913.38 €
⇒ Intégration résultat assainissement	42 002.51 €
⇒ Solde 2018	- 158 400.54 €

AFFECTATION Section investissement (R1068) 200 403.05 €

AFFECTATION Section fonctionnement (R002) 363 262.60 €

❸ VOTE DES TAUX D'IMPOSITIONS 2019

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide de ne pas augmenter les taux des taxes d'impositions en 2019 qui sont fixés à :

→ Taxe d'Habitation	12.12 %
→ Taxe Foncière Bâti	18.19 %
→ Taxe Foncière Non Bâti	35.27 %

④ VOTE DU BUDGET 2019 COMMUNE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents vote le Budget 2019 de la COMMUNE qui s'équilibre en recettes et en dépenses à :

⇒ <u>Section de Fonctionnement</u>	975 000 €
⇒ <u>Section d'Investissement</u>	567 000 €
TOTAL.....	1 542 000 €

⑤ GARDERIE PERISCOLAIRE

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité, de maintenir l'attribution d'une aide d'un euro par heure de garderie pour aider les familles de BLOU dont les enfants fréquentent la garderie périscolaire.

⑥ ACQUISITION D'UN BATIMENT MOBILE

M. RETIF informe le Conseil qu'il a rencontré M. BRAULT qui souhaite vendre son bâtiment mobile type Algéco. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'acquérir ce bien au prix de 5000 € pour l'installer au stade afin de pallier dans l'immédiat au manque de place au niveau des vestiaires.

⑦ ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE

Après avoir étudié le dossier, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de s'associer à la résolution du 101^{ème} Congrès de l'AMF et qui rassemble les préoccupations et les propositions des Maires de France.

⑧ ECOLE

La Commune a assuré l'accueil minimum suite à la grève des 3 enseignantes ce mardi 19 mars.

⑨ CANTINE

La Commune va lancer en 2019 une nouvelle consultation concernant la fourniture des repas au restaurant scolaire, le contrat en cours arrivant à échéance en juin.

10 QUESTIONS DIVERSES

- ⇒ Elections européennes : la date est fixée au dimanche 26 mai de 8h à 18h.
- ⇒ Challenge boule d'Anjou : une équipe municipale sera engagée.
- ⇒ Travaux : les candélabres ont tous été réparés. Voir devis travaux du porche et Chemin de la Petite Coudre.
- ⇒ Nettoyage de la Commune : il a été effectué le samedi 9 mars. Une autre journée de nettoyage sera programmée en fin d'année. Très peu de personnes concernées, un peu décourageant pour les organisateurs.
- ⇒ Vandalisme : des actes d'incivilité et de vandalisme sont de plus en plus fréquent sur la commune.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.